



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 40
(Hebdomadaire)

le 4 octobre 1978

Namibie: le Canada exhorte l'Afrique du Sud à revenir sur sa décision	1
Visite au Canada du ministre allemand de la Défense	3
Le Canada et les droits de la personne au Kampuchea	3
Remise de décorations de l'Ordre du mérite militaire	3
A la recherche d'uranium	4
Les "Eagle" se retrouvent à Ottawa	5
Les satellites au service de l'amitié	5
Diminution de la résistance du blé au froid	6
Le Canada, hôte des championnats du monde de canoë-kayak	6
Un exploit peu commun	6
Leur mission accomplie, ils reviennent au pays	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

C'était cette semaine...

Le marquis de Lorne fut nommé gouverneur général le 7 octobre 1878. Il fonda la Société royale du Canada (1882) et participa à la création de l'Académie royale des arts du Canada et de la Galerie nationale.

Namibie: le Canada exhorte l'Afrique du Sud à revenir sur sa décision

Dans une allocution prononcée à la trente-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 26 septembre, à New York, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Donald C. Jamieson, a abordé les questions qui ont retenu l'attention des Nations Unies ces dernières années: le Moyen-Orient, l'Afrique australe, les droits de la personne, le nouvel ordre économique international et le maintien de la paix.

Parlant de la Namibie, le ministre a exhorté "ceux qui veulent se mettre en travers" des mesures prises pour amener, par des moyens pacifiques, l'indépendance de ce pays de reconsidérer leur décision, et, a-t-il averti: "La route que vous empruntez ne peut mener qu'à une impasse... Au lieu d'opter pour les avantages d'une association libre et étroite avec le reste du monde, vous ne ferez que multiplier les bains de sang et favoriser à long terme la destruction de tout ce qui vous tient à coeur".

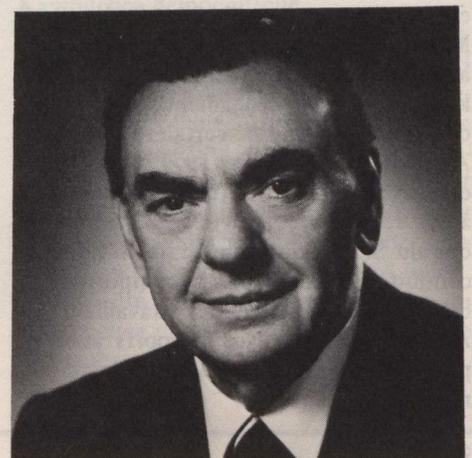
Les extraits qui suivent sont tirés des Notes préparées en vue de l'allocution de M. Jamieson.

Namibie

...Nous avons été scandalisés et consternés d'apprendre la semaine dernière la décision du gouvernement sud-africain de tenir unilatéralement des élections sur le territoire de la Namibie.

D'ailleurs, ni l'un ni l'autre des motifs invoqués par l'Afrique du Sud à ce propos n'est valable. Je tiens...à déclarer de façon très catégorique que le rapport du Secrétaire général est tout à fait conforme à la proposition originale des Cinq et qu'il constitue une analyse experte des ressources humaines et financières à mettre en oeuvre pour accomplir les tâches auxquelles nos propositions font appel...

Nous devons demander instamment à ceux qui veulent se mettre en travers d'une aussi noble entreprise de reconsidérer leur décision. Le gouvernement sud-africain doit se rendre compte qu'il ne peut impunément aller à l'encontre de la volonté internationale, d'autant qu'il a lui-même participé de près aux longues négociations qui ont abouti au règlement proposé. Le nouveau gouvernement de l'Afrique du Sud, qui est censé être formé à la fin du mois, se tromperait lourdement s'il présumait que ses actions à l'endroit de la Namibie n'entraîneront pas de conséquences fâcheuses. Aux diri-



M. Donald C. Jamieson

geants namibiens, auxquels on veut faire croire qu'ils peuvent régler leurs problèmes par le biais d'une méthode électorale truquée, je ne puis dire qu'une chose: pensez à l'avenir de votre pays. La route que vous empruntez ne peut mener qu'à une impasse. Ne commettez pas d'erreurs: le gouvernement factice que vous formerez à la suite des élections tout aussi factices qu'envisage actuellement l'Administrateur général ne recevra jamais la reconnaissance internationale. Au lieu d'opter pour les avantages d'une association libre et étroite avec le reste du